

À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

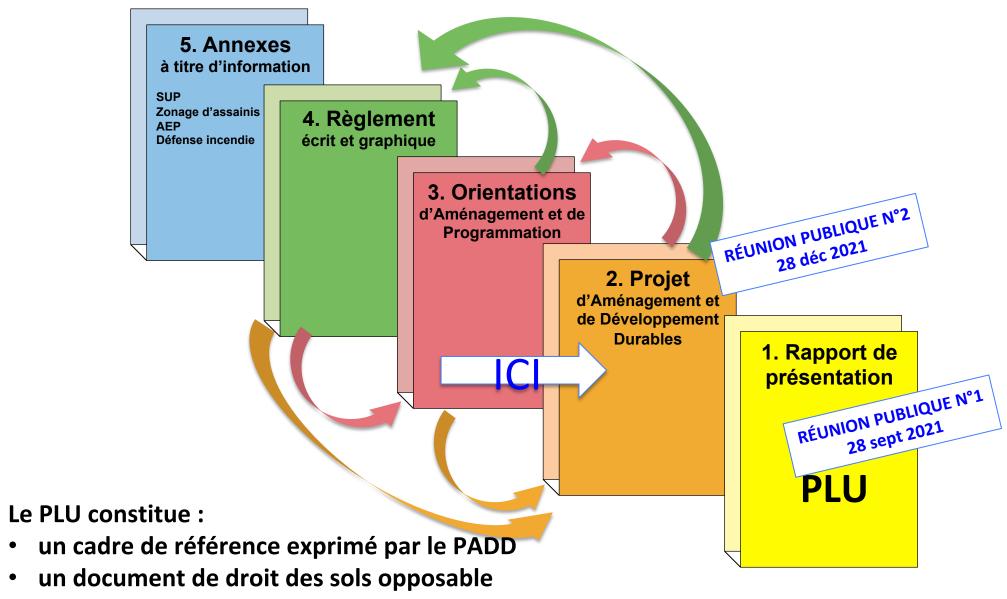
Plan Local d'Urbanisme Révision n°1

Projet d'Aménagement et de Développement Durables Version 1

Réunion Publique n°2 – Mercredi 8 décembre 2021



Contenu du PLU



Enjeux synthétiques

- > Continuer à répondre aux besoins économiques et sociaux : habitat, équipements et services, commerces et activités, avec l'obligation de réduire drastiquement l'étalement urbain
- > Adapter les aménagements et constructions à la transition climatique
- > Avoir un projet en finesse et en dentelle autour du centre historique pour mettre en valeur les liens entre le village et les différents paysages de grande qualité autour du bourg
- Préserver la grande diversité de milieux naturels et de paysages intimement liés à l'agriculture

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables exprime la politique de la collectivité en matière d'urbanisme.

Il doit:

- ✓ Maintenir les équilibres entre protections et accueil du développement démographique et économique, avec des thématiques à traiter et des objectifs chiffrés à définir
- ✓ Lutter contre l'artificialisation des sols, avec l'obligation de non-extension de l'enveloppe urbaine existante, imposée par la loi
- ✓ Contribuer localement à la stratégie de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique*

Orientations pour Taulignan

Orientations générales du projet de PADD version 1

- 1. A l'échelle communale
- 2. A l'échelle du bourg : limites, habitat, prévision démographique et besoins en logements, économie, trame verte
- 3. Orientation transversale Climat-Energie

La préservation des équilibres à l'échelle communale

Préservation des espaces d'intérêts agricoles (dont AOC/AOP), naturels et/ou paysagers constitués par :

les étendues naturelles et forestières des bois de Taulignan

les espaces agricoles à valeur paysagère (protection stricte)

les terres de productions agricoles de la plaine

les étendues agro-naturelles de la vallée du Lez

les espaces agricoles de la vallée de la Berre

Renforcement et/ou restauration des fonctionnalités biologiques



la préservation des continuités écologiques terrestres



la préservation des continuités écologiques aquatiques et habitats naturels associés (trame turquoise)

le renforcement des corridors écologiques Nord-Sud



Préservation des réservoirs de biodiversité remarquables (ZNIEFF, zones humides et pelouses sèches)



Intégration de la problématique eau potable : captages et périmètres de protection associés



Préservation et renforcement de la trame verte du centre historique



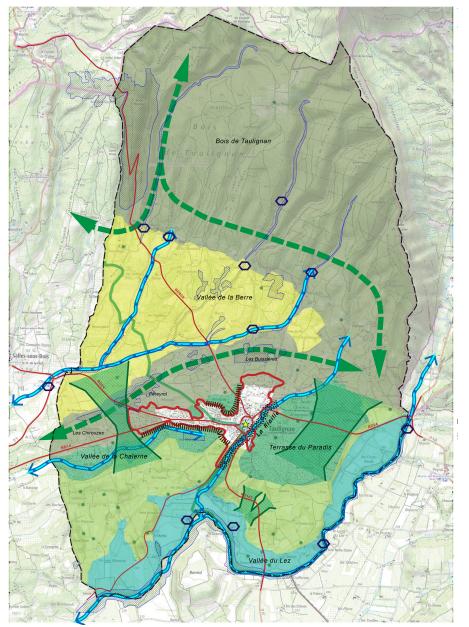
Maitrise du développement urbain du bourg de Taulignan



Consolidation des limites paysagères stratégiques



Préservation et mise en valeur de la coulée verte de la Riaille au contact du bourg de Taulignan

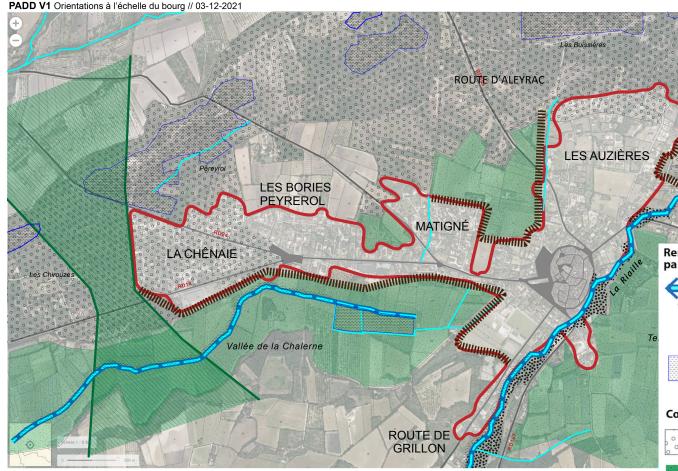


Autres orientations:

- Intégration de la problématique de l'alimentation en eau potable sur le territoire : ressources, stockage et réseau.
- Prise en compte des connaissances des aléas naturels sur le territoire.
- Valorisation de la pratique des déplacements doux sur le territoire que ce soit pour les fonctionnements quotidiens ou la découverte du patrimoine naturel et agricole communal et régional.
- Stabilisation de l'habitat dispersé existant.
- Gestion des foyers de vie existants : Le Béal, les Tilleuls et Monastère de la Clarté Notre-Dame.
- Accompagnement de la prochaine évolution de la collecte des déchets sur le territoire communal.

Des limites urbaines et paysagères clarifiées

Taulignan - Révision du PLU



Renforcement et/ou restauration des fonctionnalités biologiques



la préservation des continuités écologiques aquatiques et habitats naturels associés (trame turquoise)

le renforcement des corridors écologiques Nord-Sud



Préservation des réservoirs de biodiversité remarquables (ZNIEFF, zones humides et pelouses sèches)

Composer avec les paysages naturels et agricoles environnants



les étendues naturelles et boisées de la garrique



les espaces agricoles à valeur paysagère (protection stricte)



Maitrise du développement urbain du bourg de Taulignan



Consolidation des limites paysagères stratégiques



Préservation et mise en valeur de la coulée verte de la Riaille au contact du bourg de Taulignan

Une situation à la jonction des paysages valorisée :

en préservant les approches du bourg de toute nouvelle construction, en particulier les espaces agricoles de découverte et de présentation du bourg de Taulignan

Un développement urbain maitrisé

Taulignan - Révision du PLU

PADD V1 Orientations à l'échelle du bourg // 03-12-2021 ROUTE D'ALEYRAC LES AUZIÈRES LES BORIES PEYREROL MATIGNÉ LA CHÊNAIE bes Chirouze William William Maitrise du développement urbain du bourg de Taulignan par: Terras la consolidation des limites paysagères stratégiques et des seuils d'entrée de bourg Vallée de la Chalerne l'ajustement de l'enveloppe urbaine du bourg la stabilisation du tissu urbain en périphérie (gestion de l'existant, pas de nouveaux logements) ROUTE DE GRILLON la maitrise de l'évolution des autres tissus urbains Un développement urbain maitrisé du bourg de Taulignan pour : terme de secteurs

- renforcer les logements dans le centre-bourg et à proximité immédiate, en privilégiant l'intensification du quartier des Auzières
- accueillir le développement démographique souhaité

l'organisation de densification à court, moyen ou long la gestion de l'habitat existant hors enveloppe urbaine la production de logements adaptés dans le bourg

le maintien d'un espace de loisirs

Prévision démographique et besoin en logements

Le choix d'un scénario d'évolution démographique modérée, projeté à l'horizon 2032

- + 0,4 % par an
- + 256 habitants supplémentaires estimés
- 1963 habitants à l'horizon 2032

Légèrement supérieur à la tendance des 20 dernières années (+0,3% par an) pour :

- maintenir la progression démographique, accueillir des jeunes,
- soutenir la vie des équipements, commerces,...

Le besoin d'une centaine de logements à l'horizon 2032 à créer (soit une petite dizaine par an) par :

- La reconquête de logements vacants
- La production de logements neufs

Autres orientations liées au développement urbain maitrisé :

- Production de logements accessibles et répondant aux populations à besoins spécifiques : jeunes travailleurs, compagnons, personnes âgées.
- Développement d'opérations immobilières "durables" en termes de bioclimatisme, et, d'économies d'énergies et de matières premières.
- Diversification des formes architecturales de l'habitat.
- Progression du parc de logements sociaux par un objectif de mixité sociale sur les opérations de logements les plus importantes (20% de logements locatifs sociaux).
- Amélioration et renforcement des réseaux particulièrement aux Auzières.
- Poursuite de l'adaptation des équipements et services aux besoins des différentes générations.
- Préservation et mise en valeur du patrimoine historique, architectural et rural, en particulier poursuite de la mise en valeur du centre bourg médiéval.
- Amélioration des mobilités douces entre les différents quartiers et centres d'intérêt

Un développement économique proportionné

Taulignan - Révision du PLU PADD V1 Orientations à l'échelle du bourg // 03-12-2021 Les Buissières ROUTE D'ALEYRAC Renforcement commercial sur du LES AUZIÈRES foncier communal à côté du parking. LES BORIES **PEYREROL** MATIGNÉ Sunhimiant & LA CHÊNAIE Centre-bourg bes Chirouze Polarité commerciale et de services Terrasse du Paradis Vallée de la Chalerne Maitrise du développement économique du bourg de Taulignan par: la gestion des activités existantes en entrées de bourg la mixité fonctionnelle en entrée Ouest (hors commerce) ROUTE DE GRILLON le confortement des polarités commerciales et de services au centre-bourg

Un développement économique proportionné du bourg de Taulignan pour :

- soutenir l'offre commerciale et de services au bénéfice des habitants de la commune et des villages voisins
- permettre le développement et/ou l'installation de petites entreprises (négociation avec la CCEPPG, compétente en matière économique)

l'aménagement d'un site dédié aux activités artisanales

<u>Autres orientations liées au développement économique proportionné :</u>

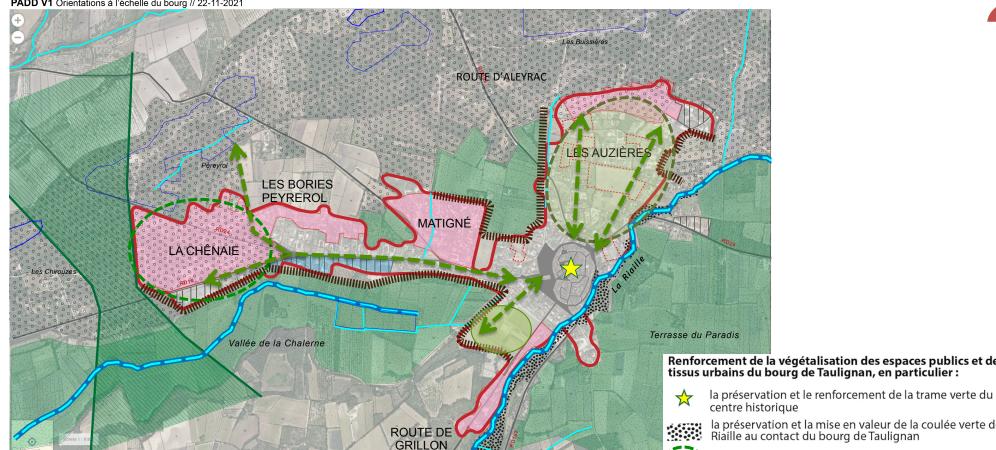
- Mise en valeur de l'important potentiel économique agricole : terres, productions, installations.
- Maitrise de l'implantation et de l'aspect des constructions agricoles (notamment en cas de toiture photovoltaïque).
- Gestion des activités existantes non agricoles et situées hors de l'enveloppe urbaine du bourg.
- Accueil touristique.

Une trame verte et bleue valorisée et renforcée

Taulignan - Révision du PLU

PADD V1 Orientations à l'échelle du bourg // 22-11-2021





Renforcement de la végétalisation des espaces publics et des tissus urbains du bourg de Taulignan, en particulier :

la préservation et la mise en valeur de la coulée verte de la Riaille au contact du bourg de Taulignan



la conservation du caractère boisé (la Chênaie)



la prise en compte des cultures et boisements imbriqués au tissu urbain (truffières, lavandin, garrigue) (les Auzières)



l'ombrage des liaisons modes doux



la végétalisation du secteur équipements et loisirs

Une trame verte et bleue à valoriser à l'échelle du bourg de Taulignan pour :

- adapter la ville aux changements climatiques et la rendre plus agréable
- améliorer les connexions avec les espaces agricoles et naturels environnants

Autres orientations liées à la trame verte et bleue :

- Renforcement de la présence du végétal au sein du centre-bourg historique.
- Intégration du vallon de la Riaille à la trame verte et bleue du bourg (axe de fonctionnalité biologique entre le Nord et le Sud du territoire).

Orientations convergentes et locales pour la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique

- Renforcement de la végétalisation dans les espaces urbains (confort climatique).
- Désimperméabilisation des sols (cycle de l'eau).
- Récupération et valorisation des eaux pluviales (utiliser ce qui est là).
- Développement des modes doux à l'échelle du bourg et entre les quartiers (économiser l'énergie, limiter les émissions de GES).
- Reconquête des logements vacants (utiliser ce qui est là).
- Augmentation de la densité de l'habitat (économiser le foncier).
- Efficacité énergétique du bâti existant et neuf, en particulier les logements et les équipements (économiser l'énergie).
- Développement du recours à l'énergie solaire : thermique (chaleur) et photovoltaïque (électricité) en valorisant / mobilisant les différentes surfaces mobilisables (toitures, ...).



La suite

